

Martin Pichette est associé et membre du groupe Litige et règlement de différends du cabinet. Il agit principalement à titre de plaideur et d'avocat conseil dans les domaines liés aux litiges commerciaux et civils, plus particulièrement ceux relevant du droit de la construction et ceux découlant de la responsabilité professionnelle, de l'assurance de dommages et de la responsabilité du fabricant.

Avant de se joindre au cabinet, M^{re} Pichette a œuvré durant plusieurs années dans un autre cabinet d'envergure dans les domaines du litige commercial, de la construction et du droit immobilier. Il a également travaillé à titre d'adjoint politique au Sénat du Canada.

Distinctions

- *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du litige corporatif et commercial, 2024
- *Litigation Star, Benchmark Litigation*, 2023
- *The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine du litige en assurance commerciale, depuis 2022
- *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit des assurances depuis 2020
- *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit de la responsabilité professionnelle depuis 2021



2024 LEXPERT[®] RANKED LAWYER

Formation

- LL.L., Université d'Ottawa, 1999
- M.B.A., Université d'Ottawa, 1998
- B. Ads., Université d'Ottawa, 1995
- Major en mathématiques, Université de Montréal, 1992

Conseils et associations

- Association des MBA du Québec
- Canadian Transport Lawyers Association
- Association canadienne de caution
- A fait partie du conseil d'administration du Cabinet (Lavery Avocats), 2017 à 2020